



Le 19 février 2013

Monsieur Ian Shugart  
Sous-ministre  
Ressources humaines et Développement des compétences Canada  
Bureau du sous-ministre, RHDCC  
140, promenade du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0J9

**Objet : Estimation des coûts du projet de loi C-464 : Congé parental lors de naissances ou d'adoptions multiples**

Monsieur, *Ian*

Je vous écris au sujet du coût budgétaire possible du projet de loi C-464, qui concerne le congé parental lors de naissances ou d'adoptions multiples.

Je tiens d'abord à vous remercier encore de votre réponse rapide et détaillée à ma demande d'information de novembre dernier. Le personnel de mon bureau a examiné vos estimations de coûts matériels et financiers, produites par des tierces parties, et a publié ses propres estimations de coûts en décembre 2012.

L'une des principales hypothèses qui sous-tendent les estimations est le nombre de personnes qui pourraient être admissibles aux prestations d'assurance-emploi majorées. Ce chiffre repose en partie sur le nombre annuel de naissances multiples au Canada. On trouvera les données à ce sujet dans CANSIM, *Tableau 102-4515 – Naissances vivantes et morts fœtales (mortinaissances), selon la géographie — Type de naissance (simple ou multiple)*.

Selon les explications de Statistique Canada, cette série de données indique le nombre total d'enfants nés lors de naissances multiples, et non le nombre de naissances multiples. Pour cette raison, nous faisons passer nos estimations d'environ 80 millions de dollars par année à environ 40 millions de dollars par année.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur parlementaire du budget,

*Kevin Page*

Kevin Page